

Demande déposée le 11/03/2024	
Par :	Madame CARVALHO ISABELLE
Demeurant à :	8 RUE DE L'ANCIENNE POSTE 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Sur un terrain sis à :	MILIEU DE LA PRAIRIE 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Cadastré :	214 AK 12, 214 AK 13
Nature des travaux :	Division en Vue de Construire

N° DP 063 214 24 G0036

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 11/03/2024 par Madame CARVALHO ISABELLE MARIE.

Vu l'objet de la déclaration :

- pour une division en Vue de Construire : lotissement de 1 lot pour une habitation ;
- sur un terrain situé MILIEU DE LA PRAIRIE à LES MARTRES DE VEYRE
- pour une surface de plancher créée de m²;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021, et notamment le règlement de la zone Ug,

Vu l'affichage en mairie, le 18/03/2024 de l'avis de dépôt du présent dossier,

Vu le certificat d'urbanisme N° CU 063 214 23 G0116 non réalisable en date du 26/01/2024,

Considérant qu'une extension de réseau d'assainissement est nécessaire afin de desservir le lotissement de 1 lot et que la collectivité territoriale n'est pas en mesure de prévoir une desserte,

Considérant que le lotissement impose la création d'un nouvel accès et que le gestionnaire s'y oppose conformément au certificat d'urbanisme CU 063 214 23 G0116

Considérant que le règlement de la zone Ug n'est pas respecté vis-à-vis de la desserte (voirie et assainissement)

ARRETE

Article 1 : Il est fait **OPPOSITION** à la présente déclaration préalable.

LES MARTRES DE VEYRE, le

Le maire,



9 Avril 2024
par délégation

L'Adjoint au Maire,
Catherine PHAM